

Le Petit Penchardais

À LA UNE

LANCEMENT DU DISPOSITIF PENCHARDAIS VIGILANTS

SÉCURITÉ

P. 19

MAIRIE

MI-MANDAT : RETOUR SUR
NOS PROPOSITIONS

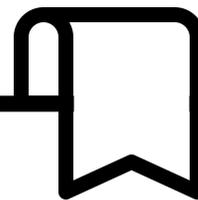
P. 7

VIE DU VILLAGE

PENCHARD FÊTE
LE 14 JUILLET

P. 9

SOMMAIRE



Mairie

P. 4

- Liste des délibérations votées
- Au sujet des finances de la commune
- Mi-mandat : retour sur nos propositions
- Départ d'Olivier !
- Remerciements
- Permanence des élus les samedis

Travaux

P. 10

- Marquage au sol
- Salle des fêtes
- Vidéoprojecteur
- Travaux à venir

Vie du village

P. 11

- Le salon de la vente à domicile
- Penchard d'antan : les mémoires d'une écolière
- Une journée sans eau
- Retour sur le Critérium des Jeunes
- Inscription au repas des anciens
- Changement des lignes scolaires prévu le 4 septembre
- Succès pour la chasse aux œufs de Pâques édition 2023

Enfance

P. 16

- La fin d'année à Penchard
- Des serviettes pour la planète
- Nouvelles élections du Conseil Municipal des Jeunes
- Rentrée scolaire 2023-2024
- La chasse au trésor de printemps du CMJ

Sécurité

P. 19

- Penchardais Vigilants (Groupe privé)

Associations

P. 20

- ALORS
- Forum des associations
- ASTP : Le tennis Club de Penchard se renouvelle

Retour en images

P. 24

Vie pratique

P. 25

- Ramassage des encombrants
- Opération tranquillité vacances

LE COIN

DES PENCHARDAIS

P. 25

- Poème de Marcelline DELAMARRE

Tribune libre

P. 26

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

Sorties & Agenda

P. 28

Loisirs

P. 28

- Retour sur le spectacle *Papouk le Pizzly*
- Un grand succès pour l'opération "Prêt à partir"
- Poèmes tout en vert, un magnifique recueil à paraître sur le thème de l'écologie
- Jeux
- Recette : Salade de courgettes au citron vert





L'EDITO

du Maire



L'arrivée du mois de juillet annonce pour certains la fin d'un cycle et le retour des vacances d'été tant attendues. C'est aussi pour les associations de notre village l'occasion de **faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter sur la prochaine à venir.**

Je profite de cet éditorial pour vous annoncer que cette année encore, la municipalité organise **le forum des associations qui aura lieu le 02 septembre.** C'est toujours un moment privilégié pour les associations Penchardaises qui peuvent ainsi se faire connaître, proposer des démonstrations et vous donner envie d'adhérer afin de commencer ou reprendre une activité fût-elle culturelle ou sportive, il y en a pour tous les goûts.

Soucieux de maintenir le tissu associatif si important pour la vie du village et de l'aider à se développer, j'ai souhaité rencontrer toutes les présidentes et présidents d'association pour leur réaffirmer **le soutien de la municipalité.**

La gestion d'une association n'est pas un long fleuve tranquille ; cela demande beaucoup d'engagement et parfois même de sacrifices. Au-delà de l'activité assurée par l'association et ses bénévoles, il y a aussi une importante partie administrative pour les membres du bureau de l'association, avec des conséquences juridiques à ne pas négliger. Celles et ceux qui prennent cette responsabilité le font de manière désintéressée **au bénéfice de leurs adhérents.**

Un certain nombre d'associations sont très bien implantées (*Jujitsu, AFAP, CTT, Feet of dance...*) quand d'autres redémarrent après une période de sommeil suite à la démission du bureau précédent comme c'est le cas de l'ASTP. Enfin certaines associations ont cessé leur activité par manque d'adhérents ou d'animateurs.

Puis il y en a qui ont fait le choix de politiser leur activité à la faveur d'un changement d'équipe municipale, en perdant manifestement de vue l'intérêt de leurs adhérents. Je tiens à rappeler qu'une association ne peut prétendre bénéficier du soutien financier de la part de la commune, notamment par la mise à disposition régulière de biens communaux dès lors qu'elle ne garantit pas un accès sans discrimination à tous les prétendants.

Enfin, je l'ai redit à tous les présidents : **la porte de mon bureau est toujours ouverte.** Et malgré ce que certains peuvent prétendre, je n'ai jamais refusé de recevoir qui que ce soit pour évoquer les problématiques et attentes de chacun.

Lors des derniers exercices budgétaires ont été votés des crédits afin de permettre l'attribution de subventions aux associations porteuses de projets, pour autant qu'elles soient en règle administrativement.

L'expression de **la solidarité dans notre village** ne se limite pas à l'investissement dans le milieu associatif. Ainsi, elle a pu s'exprimer le 18 juin dernier, jour où notre village a connu une journée bien particulière, "sans eau". Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui se sont portées volontaires, qui ont mis un peu ou beaucoup de leur temps au service des autres et ont ainsi contribué à rendre cette journée un peu moins pénible.

Le 14 juillet prochain, sera aussi cette année encore, l'occasion de donner vie à notre village avec l'organisation d'un **barbecue républicain et d'olympiades** qui permettront à tous de partager un moment de convivialité en famille ou entre amis. Je vous y attends nombreux.

A tous, je souhaite un bel été et d'**excellentes vacances** bien reposantes.

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 12 avril 2023

- ◆ DÉLIBÉRATION N°6-2023 : Budget principal : compte de gestion exercice 2022
- ◆ DÉLIBÉRATION N°7-2023 : Budget principal : compte administratif exercice 2022
- ◆ DÉLIBÉRATION N°8-2023 : Compte administratif : affectation du résultat
- ◆ DÉLIBÉRATION N°9-2023 : Vote des taux de la fiscalité directe locale : fixation des taux d'imposition pour 2023
- ◆ DÉLIBÉRATION N°10-2023 : Budget principal : budget primitif 2023
- ◆ DÉLIBÉRATION N°11-2023 : M57 : délégation au Maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre
- ◆ DÉLIBÉRATION N°12-2023 : Attribution d'une subvention à l'ASSAD de Trilpot
- ◆ DÉLIBÉRATION N°13-2023 : Attribution d'une subvention à l'association La Fraternelle des Anciens
- ◆ DÉLIBÉRATION N°14-2023 : Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)
- ◆ DÉLIBÉRATION N°15-2023 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
- ◆ DÉLIBÉRATION N°16-2023 : Règlement des droits de voiries et redevance pour occupation du domaine public

Conseil Municipal du 24 mai 2023

- ◆ DÉLIBÉRATION N°17-2023 : Enquête publique environnementale concernant la demande déposée par la CAPM : avis du conseil municipal
- ◆ DÉLIBÉRATION N°18-2023 : Désignation des délégués au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM)
- ◆ DÉLIBÉRATION N°19-2023 : Convention de participation au fonctionnement du syndicat intercommunal du collège de Crégy-lès-Meaux



Au sujet des finances de la commune

Le 13 avril 2023, a été soumis au vote du Conseil municipal les différents documents budgétaires annuels de la commune. C'est un moment important puisqu'il s'agit de faire le bilan budgétaire de l'année 2022 et de voter le budget pour 2023.

Cette année est un peu particulière, puisque nous avons dû passer à une nouvelle nomenclature comptable appelée M57. Nous avons dû nous adapter au changement de certaines imputations budgétaires. Du fait de la suppression du CCAS, nous avons dû réintégrer son budget au budget communal.

Pour la dernière année, le Conseil municipal a voté un compte administratif et un compte de gestion. L'année prochaine, sera soumis au vote du Conseil un compte financier unique.

Cette année encore, les efforts de rigueur budgétaire entamés depuis notre arrivée et poursuivis en 2021 et 2022 se traduisent par des résultats d'exercice excédentaires.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (fonctionnement)

	CA 2022	CA 2021
Recettes	794 229,89 €	748 936,84 €
Dépenses	679 967,32 €	659 871,02 €
Résultats d'exercice	114 262,57 €	89 065,82 €
Report résultats 2021	287 287,24 €	198 221,42 €
Résultats de clôture	401 549,81 €	287 287,24 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (investissement)

	CA 2022	CA 2021
Recettes	75 592,39 €	180 277,05 €
Dépenses	75 538,87 €	83 528,59 €
Résultats d'exercice	- 2 946,48 €	297 291,85 €
Report résultats 2021	394 040,31 €	297 291,85 €
Résultats de clôture	391 093,83 €	394 040,31 €
Reste à réaliser	176 001,62 €	
Résultat d'exercice	215 092,21 €	

L'analyse financière des résultats de l'année 2022 démontre que la situation budgétaire reste saine.

Pendant plusieurs années la Capacité d'Autofinancement nette (CAF) a été négative, cette année la CAF nette (c'est-à-dire la CAF brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement) – l'annuité de la dette) s'élève à la somme de 95 391,71 €. Elle est supérieure à celle de l'année dernière.

La présentation du budget s'est faite en présence de Monsieur BONTE, Conseiller aux décideurs locaux auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, qui a confirmé que la situation de la commune était saine et que l'administration nous soutiendrait dans les projets d'investissements qu'on pouvait envisager.

Nous devons rester vigilants en poursuivant nos efforts de gestion rigoureuse des dépenses.

L'inflation qui touche notre pays a nécessairement un impact sur le budget qu'il a fallu construire en prenant en compte une forte augmentation de l'ensemble des dépenses.

Il a donc été prévu une augmentation des charges générales et notamment des dépenses d'énergie qui ont été budgétées à hauteur de 100 000 €.

Il faut également prévoir des dépenses pour l'entretien des bâtiments publics et des voiries qui n'ont pas été entretenus pendant des décennies.

Les charges de personnel ont été revues à la hausse, en prévision d'une éventuelle augmentation du point d'indice. Il est prévu de dégager plus 264 000 € pour financer les dépenses d'investissements.

Pour faire face à l'ensemble de ces dépenses, on a dû prévoir une augmentation des impôts locaux.

Afin de limiter les dépenses, nous entendons poursuivre le changement des candélabres du village. Ainsi, ce sont les secteurs de la rue Lucien Duquesne, de la rue de l'Arpent noir et de la rue de Meaux qui verront l'éclairage public se moderniser en adoptant la technologie LED.

Nous espérons que ce projet d'investissement, corrélé à l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 5h00, qui œuvre à la sauvegarde de la planète sera également profitable aux finances de la commune, en limitant les factures d'énergie lesquelles ont flambé, en cette période d'inflation massive.

S'agissant des travaux :

La création d'un parking rue Lucien Duquesne offrira une vingtaine de places de stationnement au cœur du village afin de désengorger les axes principaux de Penchard.

Nous avons redonné un coup de jeune à la salle des fêtes, en refaisant les peintures de la salle, du hall d'entrée et de l'espace cuisine. Une nouvelle porte d'entrée ainsi qu'une nouvelle porte d'issue de secours viendront prochainement compléter ces travaux de rafraîchissement. Nous avons également acheté un lave-vaisselle pour le confort des personnes qui louent la salle, en espérant optimiser la location de la vaisselle attachée à la salle des fêtes.

Nous avons également dû remplacer le four de la cantine ainsi que le lave-linge de l'école.

Enfin, l'achat d'un colombarium supplémentaire a également été inscrit au budget.

Cette année, nous avons décidé de confier à un prestataire extérieur les travaux de réfection de la signalisation des sols.

Ainsi, en deux jours, le marquage au sol des différents passages protégés et des stops a été refait. Nous avons créé un passage protégé devant le portail de l'école comme le demandaient les représentants des parents d'élèves.

Nous avons également engagé des travaux d'élagage sur les haies bordant le terrain de pétanque qui n'avaient pas été taillées depuis fort longtemps.

S'agissant de la voirie :

Les rues et trottoirs n'ont pas été entretenus pendant des années. Ce sont des travaux qui sont très coûteux.

Nous avons prévu de faire un trottoir dans la rue de l'Eglise et de refaire la cour de la boulangerie.

Nous avons également prévu de créer un trottoir au début de la rue de Meaux qui n'en a jamais eu. Ce projet d'aménagement sera mené plus globalement avec le projet d'aménagement de la rue de Meaux.

S'agissant de la sécurité routière :

Notre travail de réflexion au sujet de la sécurisation de la Rue de Meaux devrait nous permettre d'aboutir à un aménagement de cette rue pour l'année 2023. Une réunion publique sera organisée à l'automne pour présenter le projet aux riverains.

L'aménagement du carrefour Lucien Duquesne et de la rue de l'Arpent noir devrait bientôt être finalisé.

Nous poursuivons les contrôles de vitesse mensuels et veillerons au respect des sens interdit des différentes rues du village et notamment de la rue de l'église et de la rue du Chemin vert.

S'agissant de l'école :

Nous allons poursuivre les actions mises en place au profit des enfants de la commune pendant l'année 2022. Ainsi, cette année encore, nous financerons le bus qui transportera les enfants tous les après-midis, pendant deux semaines consécutives à la piscine. Compte tenu de l'inflation, nous avons dû augmenter le budget alloué à l'achat du matériel scolaire pour les enseignants de chaque classe.

Après avoir proposé une initiation au tennis pendant deux ans aux enfants de l'école, nous allons soutenir un projet "théâtre" que les enseignants veulent initier pour les classes de l'école élémentaire.

Enfin, nous poursuivons notre projet d'extension du groupe scolaire qui a été chiffré à la somme de 2 342 972 € (292 833 € au titre des études + 1 341 949 € au titre de l'école elle-même + 709 590 € au titre du préau et des extérieurs). Notre recherche de subventions nous a permis de décrocher 350 000 € du contrat rural, 349 508 € de DETR, nous sommes dans l'attente du FER et des dernières subventions de la CAF. L'ensemble de ces subventions nous permettra de ne pas nous dessaisir de fonds propres et de limiter l'emprunt à la somme de 377 000 €.

Après avoir choisi l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, nous avons présélectionné 3 architectes. Le comité de pilotage qui a été créé et qui est composé d'élus, de représentants des parents d'élèves, d'agents communaux et d'enseignants, travaille désormais à l'élaboration du cahier des charges qui sera soumis aux 3 architectes présélectionnés afin que ces derniers établissent un premier projet d'extension de groupe scolaire. C'est sur la base de ce premier projet que l'architecte du projet sera choisi.

Cette rigueur ne nous empêche pas de mener des actions dont on s'efforce à limiter les coûts et qui participent à la vie du village et au mieux vivre ensemble (*repas des anciens et colis de Noël, concours des illuminations de Noël, passage de la calèche du père Noël, chasse aux œufs de Pâques, cadeaux de fin d'année aux enfants de CM2 et GS, repas républicain, chasse aux trésors organisée par le CMJ...*) Il faut maintenant que les Penchardais se saisissent de ces moments de convivialité qui leurs sont proposés

Ainsi, pour l'année 2023, le budget de fonctionnement s'élève à la somme de 1 255 462 € tandis que le budget d'investissement (*lequel comprend notamment l'ensemble des travaux de l'extension du groupe scolaire qui ont été chiffrés à la somme de 2 342 972 €*) s'élève à 2 882 545 €.

Voilà un budget qui a été adopté à 14 voix pour, avec une abstention. **Voilà un beau budget pour de beaux projets !**

Mi-mandat : retour sur nos propositions

Ce numéro de juin 2023 est l'occasion de faire un bilan des réalisations en lien avec nos propositions de campagne lors des dernières élections municipales.

Cet exercice s'inscrit dans notre volonté de transparence, afin de constater les réalisations effectuées à ce jour, les projets lancés et/ou en cours de réalisation et ceux qu'ils restent à mener sur cette seconde partie du mandat. Cet état des lieux n'est pas exhaustif, et ne tient pas compte de toutes les actions menées par l'équipe communale qui n'apparaissaient pas dans notre projet électoral. Retrouvez l'original de notre profession de foi sur penchard.fr.

Sécurité

Rue de Meaux

-  Ralentir la vitesse grâce à des passages surélevés
-  Repenser le stationnement
-  Sécuriser les places de parking
-  Réhabiliter l'abribus devant la boulangerie
-  Sécuriser l'accès à la rue Hugot Derville et construire des trottoirs pour l'accès à la rue de Meaux
-  Revoir le stationnement aux abords de l'arrêt de bus

Rue de Neufmontiers

-  Ajouter la signalisation de l'écluse
-  Faciliter le stationnement, en ouvrant le parking salle des fêtes durant la semaine
-  Améliorer la circulation, en créant des zones de refuge
-  Limiter le passage des poids-lourds à la desserte locale

Rue du Stade, Arpent & Lucien Duquesne

-  Déplacer le panneau de sortie du village rue du Stade pour une meilleure visibilité vers la rue de Chambry
-  Interdire le stationnement devant l'école aux heures de rentrée et de sortie des classes
-  Aménager différemment le croisement au STOP de la rue Lucien Duquesne
-  Réduire la vitesse et ajouter des marquages au sol le long de la rue de l'école
-  Repenser la circulation des piétons rue de l'Arpent

Penchardais Vigilants

-  Réduire l'insécurité en permettant à chacun d'alerter
-  Dissuader les cambrioleurs
-  Renforcer la solidarité entre voisins
-  Être rapidement informé d'un comportement suspect
-  Facile d'utilisation à partir de son téléphone
-  Gratuit pour les habitants & coût modique pour le village

 Réalisé  En cours  Non encore réalisé

École

-  Extension pour regrouper les 3 sites sur un seul, en concertation avec les parents, les enseignants et le personnel communal, pour un bâtiment fonctionnel regroupant aussi le centre de loisirs
-  Supprimer les cailloux dangereux de l'aire de jeux
-  Construire un préau
-  Aménager une zone de stationnement sécurisée
-  Etudier le sens de circulation rue du Stade

Communication

-  Création d'un nouveau site internet participatif
-  Dématérialisation de certaines démarches
-  Maintien du journal communal « *Le Petit Penchardais* » en le rendant plus attractif
-  Participation des habitants et mise en avant des commerces et associations dans le journal
-  Meilleure visibilité sur les réseaux sociaux

Vie du village

-  Encourager la fête des voisins dans les quartiers
-  Création d'un marché privilégiant les circuits courts
-  Création d'un comité de jumelage
-  Remettre en place le forum des associations
-  Carnaval des enfants et passage du Père Noël
-  Retour de la fête communale
-  Cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants

Sports & loisirs

-  Soutien aux associations à travers notamment des subventions qui seront suivies et évaluées
-  Réhabilitation du parcours de santé
-  Etude pour un terrain cyclo cross
-  Réaménagement du plateau omnisports (marquage, filets, etc.)

Fonctionnement mairie

- ✓ Elargissement des horaires d'ouverture au mercredi et avec une permanence tous les samedis matin par un élu municipal (sans coût pour la commune)
- ✓ Gestion et management du personnel
- ✗ Conseil municipal tous les mois
- ✓ Panneau d'affichage comme vitrine des associations
- ✓ Réunions publiques et concertations participatives
- ✓ Centre Communal d'Action Sociale convivial

Jeunes & séniors

- ✓ Création d'un Conseil Municipal des Jeunes, encadré par un ou des conseillers municipaux
- ✗ Co-voiturage de proximité à travers le nouveau site
- ✗ Aide au permis avec des Travaux d'Intérêt Général
- ✗ Remise en place d'une association des jeunes
- ✗ Création d'une aire de jeux à proximité de l'école pour les enfants
- ✗ Après-midi « jeux de société » tous les trimestres

Ecologie & patrimoine

- ✗ Journée ramassage des déchets
- ✗ Débat participatif pour le devenir de la gare
- ✗ Installation de ruches
- ✓ Adaptation de l'éclairage nocturne
- ✓ Davantage de poubelles publiques
- ✗ Installation de dispositifs pour les déjections canines
- ✓ Végétalisation et fleurissement du village
- ✓ Programme anti-gaspillage à la cantine de l'école

En plus de nos engagements...

- Changement des fenêtres et de la porte de différents bâtiments publics (mairie, école, salle des fêtes)
- Aménagement des allées du cimetière
- Campagne de réparations de nids de poules
- Salle des fêtes : réfection des peintures, lave-vaisselle
- Equipements informatiques à l'école et à la mairie (installation de vidéoprojecteurs, fibre...)
- Nouveau panneau lumineux
- Révision des contrats, source d'économies



Départ d'Olivier !

M. Olivier FRUCHART CANTEL a quitté la commune à la faveur d'une mutation pour vivre de nouvelles aventures sous le soleil méditerranéen.

Adjoint technique, il a pendant 22 ans œuvré au service de la commune et des habitants assurant les missions d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts. Il était également bien connu des enfants de l'école dont il assurait la sécurité lors de leur traversée de la Grande rue chaque jour aux horaires de sortie des classes.

Au-delà de ses compétences techniques, Olivier a également su se distinguer par sa disponibilité et sa bienveillance envers ses collègues.

Au nom de toute la commune de Penchard, nous lui adressons nos sincères remerciements pour toutes ces années passées au service de la collectivité et lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape de sa carrière ainsi que pour la réalisation de ses projets personnels.

Remerciements

La mairie de Penchard, et plus particulièrement le service urbanisme, tient à remercier Monsieur Romain GUERIN qui a fait **don de plusieurs panneaux de signalisation**. Ce don permettra d'économiser l'achat de plusieurs panneaux pour les prochains aménagements dans le village. Un grand merci.

Permanence des élus les samedis

La permanence tenue par les élus tous les samedis matin de 9h à 12h à la mairie sera interrompue cet été du **samedi 15 juillet** au **samedi 12 août** inclus.

Penchard

fête le
14 juillet



À PARTIR DE 12H Barbecue républicain

Cérémonie des nouveaux arrivants suivi d'un apéritif offert par la mairie
Apportez vos grillades et votre repas !
Barbecue, tables, chaises et barnums disponibles sur place

DE 14H À 15H Atelier créatif du CMJ

Atelier créatif sur le thème du 14 juillet pour les enfants organisé par le Conseil Municipal des Jeunes



À 15H Olympiades penchardaises

Participez aux premières Olympiades penchardaises et partagez un moment convivial en vous mesurant aux différents épreuves culturelles et sportives
En équipes intergénérationnelles, de 6 à 99 ans



Sur le champ de foire



Je
m'inscris

ou rendez-vous sur penchard.fr

TRAVAUX PASSÉS ET À VENIR

Les travaux d'entretien et d'aménagement se poursuivent sur la commune.

Marquage au sol

Le marquage des différents stops, passages piétons et dents de requin (*passages surélevés*) était partiellement effacé et devait être refait. La météo n'étant pas très clémente dans la période choisie, les travaux ont été réalisés dès que les conditions climatiques se sont améliorées. Un nouveau passage piéton a été créé, à la demande des parents d'élèves, devant la seconde entrée de l'école de l'Arpent.

Salle des fêtes

Après avoir été équipée de nouveaux blocs lumineux LED, permettant de mieux éclairer et de réduire le coût lié à l'éclairage, Olivier (*notre ex-employé communal*), assisté de deux peintres, a entièrement repeint les murs après avoir appliqué un intissé sur les parties basses.

Suite aux locations, les premiers retours sont très positifs. Afin de poursuivre l'amélioration de cette salle, il ne reste plus qu'à mettre en service le lave-vaisselle qui a été acheté.



Salle des fêtes



Salle de classe de M. DESESSARD

Vidéoprojecteur

La demande avait été formulée par les enseignants, d'équiper 3 salles de classe d'un vidéoprojecteur. Dans un premier temps, une étude avait été faite pour accrocher les vidéos grâce à des supports de plafond. Très vite, la conception ancienne des plafonds des classes de la mairie a montré que la solution ne pouvait être mise en place. Pour la classe de madame LESAUVAGE, une autre solution a pu être trouvée et lui a été présentée : après son accord, l'installation a pu être réalisée.

Concernant la classe de monsieur DESESSARD, l'installation a été beaucoup plus compliquée, du fait de la configuration des locaux, avec un plafond à plus de 3 mètres et incliné. Mais là encore, une solution a pu être trouvée et mise en place.

Il est à noter que tous ces travaux ont été réalisés par des conseillers municipaux, et qu'ils n'ont donc pas généré de coûts de main-d'œuvre.



Salle de classe de Mme LESAUVAGE

Travaux à venir

Parking rue Lucien Duquesne

Comme annoncé dans de précédents numéros du Petit Penchardais, un parking va être aménagé, rue Lucien Duquesne : tout est en place concernant cette réalisation, et les travaux devraient être faits début juillet. Les riverains pourront bénéficier de ce stationnement et ainsi ne plus se garer sur la bande piétonne située dans cette rue. Il pourra également désengorger le stationnement Grande rue, et bénéficier aux clients du restaurant "le Régal".

Trottoirs rue de l'Eglise

La voirie et les trottoirs n'ayant pas subi de réfection depuis des dizaines d'années, un planning de réfection a donc été décidé, et une grande partie des trottoirs de la rue de l'église va donc être refaite, notamment celle située du côté de la cour d'école. Par la suite, d'autres rues verront également leurs trottoirs refaits.

VIE DU VILLAGE



Le salon de la vente à domicile

Le 18 juin dernier, a eu lieu grâce à la famille WARIN, famille installée à Penchard depuis de nombreuses années, la 2ème édition du salon des ventes à domicile.

Étaient réunis différents vendeurs à domicile indépendants qui présentaient, sous les marques plus ou moins connues de tous, des produits variés tels que des vêtements, des jeux de société, des produits d'entretien, des bougies, des parfums, des produits de beauté, des bijoux et même des objets plus intimes, voire coquins...

L'association ALORS assurait la vente de boissons et de gâteaux qui avaient été confectionnés par les exposants.

La coupure d'eau générale qui a préoccupé les Penchardais toute la journée a nécessairement impacté cette manifestation. Un grand merci à tous les participants, à la famille WARIN et à l'association ALORS qui ont, une fois de plus, contribué à l'animation de notre village. Nous espérons que pour la prochaine édition qui devrait se tenir à l'automne 2024, l'énergie déployée par quelques personnes au profit de tous sera mieux utilisée.

A l'année prochaine !



PENCHARD D'ANTAN

Les mémoires d'une écolière

Vous reconnaîtrez-vous ?

Elle voulait le faire depuis longtemps... Une ancienne écolière ayant usé les bancs de l'école communale dans les années 1952 – 1954 a décidé de revenir faire une visite dans son école 70 ans après.

Après un contact téléphonique avec Mr le Maire, une proposition de visite lui a été faite et un rendez-vous a été vite pris.

Martine, accompagnée par son fils, est arrivée avec des photos de classe de l'époque et l'émotion était palpable dès son arrivée et quand elle est entrée dans son ancienne classe.

Elle a commencé en cours préparatoire en 1952 avec l'instituteur de l'époque, Monsieur BOULBES et en 1953 et 1954 avec Monsieur LEROUX, les tables de multiplication et la conjugaison des auxiliaires sont gravées dans les mémoires.

« J'étais dans la classe du fond et les tables étaient disposées dans l'autre sens. On regardait par la porte, oh ! La cour est toujours là, et les toilettes aussi »



L'émotion est à son comble. Une photo est reprise à la même place, 70 ans après.

Martine raconte :

« En 1952, Penchard comptait 375 habitants. Mes parents, Mr et Mme GIBLAISSE, ont tenu le magasin épicerie/quincaillerie jusqu'en 1962. Il était juste à côté de votre actuelle boulangerie. Dans le magasin, il y avait, de l'épicerie, des légumes, de la vaisselle, de la quincaillerie... Mon père faisait le tour du village avec son camion et s'annonçait avec son clairon. Mes parents ont quitté Penchard en 1962 et sont partis à Versailles et repris le même magasin. »

Sur les photos de classe, certains de ces enfants, devenus grands, pourront se reconnaître, pour les autres, ils ont choisi leur avenir dans une autre commune ou région. Pas évident de reconnaître tout le monde, il a fallu donner des indices pour mettre enfin un nom sur le visage et éclater de rire à l'évocation de souvenirs ! Martine a grandi et est devenue gestionnaire en ressources humaines au rectorat de Versailles.

A la suite de la visite, Martine a souhaité rencontrer d'anciens camarades de l'époque, qui l'ont accueilli les bras ouverts.

Des retrouvailles émouvantes pour tous et de nombreux souvenirs échangés !





Une journée sans eau

Le 18 juin 2023, jour de la fête des pères, notre village a connu une journée extraordinaire.

Compte tenu d'une **rupture de canalisation entre Crégy-lès-Meaux et Penchard**, l'eau ne coulait plus dans nos tuyaux. Il était alors impossible de prendre une douche, de boire ou d'assouvir nos besoins les plus essentiels, dans des conditions d'hygiène élémentaire... Une situation d'autant plus éprouvante que les températures, ce jour-là, étaient caniculaires.

Cette journée aura permis de démontrer à ceux qui en doutaient encore, la **réactivité de vos élus** et leur capacité à gérer une situation de crise.

La **procédure d'astreinte** mise en place depuis notre installation a très bien fonctionné. Ainsi, certaines personnes ont pu contacter la mairie sur le téléphone d'astreinte. L'élue de permanence a pu les renseigner sur l'étendue de la panne et leur transmettre les informations qu'elle avait obtenues des services de VEOLIA, avec lesquels elle était en lien très régulièrement.

Cette journée a permis aussi de montrer que le **service de communication** assuré par vos élus eux-mêmes, est de grande qualité. Ainsi, les Pencharçais ont pu être informés tout au long de la journée de l'évolution de la situation, et des différents stades de la réparation. Notre service de communication a fait des envieux dans les villages voisins également touchés par la panne d'eau.

Nous avons obtenu à différents moments de la journée, de la part de VEOLIA, la livraison de packs d'eau qui ont été distribués à tous les pencharçais qui le souhaitaient. **De nombreuses personnes se sont montrées solidaires** en distribuant l'eau dans leur quartier ou auprès de personnes qu'ils savaient vulnérables.

Nous adressons un **grand merci** à ces Pencharçais qui ont été d'une aide précieuse. Nous remercions également les nombreux Pencharçais qui nous ont envoyé des messages d'encouragement et de remerciement.

Grâce au travail acharné du personnel de VEOLIA, l'eau a retrouvé le chemin de nos habitations en début de soirée, de façon échelonnée, selon les quartiers. Il a fallu quelques jours pour que la situation redevienne normale pour tous.

L'eau n'a jamais eu alors un aussi bon goût ! Les douches n'ont jamais été autant appréciées !

Cet incident inédit nous a rappelé que **l'eau est un bien très précieux** dont il est très difficile de se passer et que notre vie devient tout de suite très compliquée quand l'eau ne coule plus facilement du robinet. Il convient donc de la préserver par des petits gestes du quotidien.

Compte tenu des canalisations vieillissantes et des mouvements de terrains favorisés par les fortes chaleurs et les sécheresses, cet incident risque de ne pas rester isolé. Il est donc recommandé de toujours avoir chez soi un pack d'eau de réserve, afin de pallier un éventuel incident.

Les papas, élus ou non, réquisitionnés pour la circonstance, se sont vus privés de leur journée en famille. Néanmoins, c'est dans ces moments que **notre mandat d'élu prend tout son sens** !

Retour sur le Critérium des Jeunes

Cinq écoles françaises de vélo (Pontault Combault, Chevry Cossigny, Savigny Le Temple, Othis et Verneuil l'Etang) se sont retrouvées, le **samedi 15 avril 2023 à Penchard**, pour le Critérium départemental des jeunes cyclotouristes, et le concours d'éducation routière. La météo matinale a causé quelques désagréments et réajustements d'organisation de dernière minute. L'accueil sur le terrain de sport s'est fait dans le froid et sous une pluie fine mais pénétrante.

Transis, les encadrants et les jeunes se sont finalement dirigés dans la salle omnisports pour se réchauffer et écouter les consignes de la journée. Le **parcours labyrinthe**, devant être réalisé dans la cour de la mairie, a finalement été retracé avec du scotch, dans la salle omnisports, en raison de la pluie.

Les jeunes, leurs encadrants et leurs vélos partis dans les bois sont revenus tous crottés de boue à cause de la pluie qui tombait depuis plusieurs jours. La pause déjeuner a été appréciée de tous.

Nous remercions Fred, notre boulanger, qui a pu faire tous les sandwiches appréciés des organisateurs et participants.

L'après-midi, la météo étant plus clémente, les ateliers ont pu reprendre. **Maniabilité et mécanique** se sont fait dans les bois au-dessus du village, avec un dénivelé qui a mis en difficulté certains vététistes. Les **épreuves du code de la route** se sont déroulés dans les salles de classe, et l'**épreuve vélo** dans la salle omnisports.

Les petits penchardais ont pu participer à certains ateliers de l'après-midi, et montrer leur adresse en maniabilité du vélo et connaissance du code de la route.

Après la saisie des résultats, un peu longue, chaque jeune est reparti avec un **trophée** ou une **médaille**.

Le **Comité départemental 77 de cyclotourisme**, représenté par son président, Christian SIEVERT-PÉRE, et le **Délégué Régional Jeunes 77**, Philippe Bachelet, remercient Monsieur le Maire qui les a accueillis à Penchard et leur a mis à disposition les locaux et le matériel. Un grand merci également aux jeunes pour leur participation, aux parents accompagnants et aux encadrants pour leur engagement.

Au plaisir de se retrouver à vélo sur un prochain évènement.



INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS

Vous avez 65 ans ou plus ? Vous êtes invités, ainsi que votre conjoint, au repas offert par la municipalité à ses anciens qui se tiendra le **dimanche 15 octobre à 12h30** à la salle des fêtes de Penchard. Merci de vous inscrire via le coupon ci-dessous ou sur penchard.fr/repas-anciens. Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-dessous.



INSCRIPTION REPAS DES ANCIENS DU 15 OCTOBRE 2023

à déposer avant le samedi 30 septembre en mairie ou sur penchard.fr/repas-anciens



M. et/ou Mme participera au repas des anciens.

Nombre de personnes :

Téléphone :

Changement des lignes scolaires prévu le 4 septembre

Le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, a attribué au groupe Keolis la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus desservant le territoire de Roissy Pays de France Est.

A compter du 1er août 2023, l'entreprise Keolis Roissy Pays de France Est reprendra l'exploitation de 61 lignes commerciales de bus, anciennement opérées sur ce territoire par l'entreprise Keolis CIF et Transdev Trans Val de France.

KEOLIS

ÎledeFrance
mobilités

Le lundi 4 septembre 2023, certaines lignes scolaires connaîtront d'importantes modifications : itinéraires, arrêts, horaires, numéros de ligne...

De nombreux collégiens, lycéens et enseignants empruntent quotidiennement le réseau. Vous pouvez retrouver progressivement toutes les informations sur les nouvelles lignes du territoire de Roissy Est, dès le mois de juillet sur le site iledefrance-mobilites.fr > Actus > 77 > Roissy Est.

Parmi les modifications effectives à partir du 4 septembre 2023 :

- la desserte du Collège Nicolas Tronchon (Saint-Souplets) de la ligne 704 est basculée sur la ligne **714 C**
- la desserte du Collège Henri IV (Meaux) de la ligne 704 est basculée sur la ligne **714 A**
- la desserte du Lycée Jean-Vilar (Meaux) de la ligne 714 reste sur la ligne **714 B**
- la desserte du Lycée Bossuet et du Lycée Jean Rose (Meaux) de la ligne 704 est basculée sur la ligne **714 A**
- la desserte du Lycée Pierre de Coubertin (Meaux) de la ligne 704 est basculée sur la ligne **714 A**
(le lycée est desservi ponctuellement par la ligne 704 uniquement le samedi en période scolaire)



Succès pour la chasse aux œufs de Pâques édition 2023

Après le retour de la chasse aux œufs l'année dernière, les enfants ont de nouveau été ravis de rechausser leurs bottes pour partir à la recherche des fameux œufs en chocolat !

Les petits penchardais ont pu sillonner le bois de Penchard, accompagnés d'une météo radieuse, pour y découvrir les traditionnelles gourmandises qui étaient parfois bien cachés.

Cette année a été marquée par une nouveauté, avec la délimitation de 2 zones distinctes : une zone pour les plus petits (jusqu'à 7 ans), et une zone pour les plus grands (de 8 à 12 ans) avec des œufs toujours plus durs à trouver !

L'équipe municipale a profité de cet événement dédié aux enfants pour offrir le **café aux parents** qui assistaient à la chasse.

Les petits penchardais ont été particulièrement efficaces dans leurs recherches puisqu'aucun œuf est sorti indemne de cette quête après vérification afin de laisser la nature propre. **A l'année prochaine** pour une nouvelle chasse !





La fin d'année à Penchard

Le samedi 24 juin a eu lieu le traditionnel **spectacle de fin d'année** de l'école de Penchard. Les élèves Penchardais sont donc montés sur scène pour présenter le travail de l'année scolaire écoulée.

Les parents venus voir leur enfant ont pu assister à un spectacle varié et de qualité : théâtre, chant et danse. Bravo à tous les enfants et à leurs enseignants pour le travail effectué !



À la suite du spectacle, **Josette**, notre célèbre ATSEM, a été récompensée pour toutes ses années de service.

En effet, il s'agissait de la dernière année scolaire de Josette qui prend maintenant une retraite bien méritée. Pour l'occasion, quelques anciens élèves sont montés sur scène pour lui offrir un bouquet de fleurs. **Bonne continuation à Josette et nous lui souhaitons une belle retraite !**

Après une longue et éprouvante année scolaire, place aux vacances !



Pour féliciter les petits Penchardais pour leurs efforts constants lors de l'année scolaire qui vient de s'écouler, la municipalité leur a offert un petit **sachet de bonbons** à la suite du spectacle.

Il y a des années scolaires plus particulières que d'autres. C'est le cas de la grande section et du CM2 qui marquent une étape importante dans la vie et dans la scolarité d'un enfant. Pour marquer le coup, la municipalité tient à offrir aux élèves concernés un **cadeau**.

Comme l'an passé, le choix a été fait d'offrir un **livre aux élèves de grande section**, afin de cultiver le plaisir de lire puisqu'ils pourront bientôt le lire seuls ! Pour les CM2, une **sélection de jeux de société** a été à nouveau proposée. Après une année éprouvante, rien de mieux que de jouer avec sa famille ou ses amis.

Chaque enfant a pu choisir le livre ou le jeu de son choix parmi une sélection établie par la municipalité.



Toute l'équipe municipale souhaite de **très belles vacances** bien méritées à tous les petits Penchardais et de la réussite pour la suite de leur scolarité.



DES SERVIETTES POUR LA PLANÈTE

Dans un souci de **durabilité** et de **respect de l'environnement**, nous avons décidé de remplacer les serviettes en papier utilisées à la cantine par des **serviettes en tissu réutilisables**. Ainsi, nous avons mis en place des casiers à serviettes dans la salle de restauration de l'école de l'Arpent

Cette initiative répond à **deux objectifs** :

- faire prendre conscience aux enfants de la nécessité de **protéger notre environnement** en limitant les déchets que nous produisons, ceci dans le prolongement de l'activité limitation des déchets organisée en début d'année scolaire avec le concours du SMITOM
- **réaliser quelques économies** en supprimant la distribution de serviettes en papier.

La mise en place de cette nouvelle organisation a eu lieu à la rentrée des vacances de Pâques.

Il s'est avéré que la mise en route fut plus laborieuse que prévue, peut-être par manque d'explications suffisantes. Nous avons donc rédigé une note pour rappeler aux parents le principe et expliquer le fonctionnement attendu.

Nous comptons sur la **collaboration active des parents** qui devront fournir, dès la rentrée, **deux serviettes en tissu par enfant** fréquentant la cantine, identifiées à leur nom et veiller, chaque semaine, à la propreté ainsi qu'à l'entretien des serviettes.

Nous comprenons que cette mesure puisse nécessiter une légère adaptation de la part des parents mais nous sommes convaincus qu'elle contribuera à encourager de bonnes pratiques environnementales et à inculquer des valeurs de durabilité aux enfants.

Nous vous remercions par avance les parents pour leur **coopération** et leur **soutien** dans cette initiative.

Nouvelles élections du Conseil Municipal des Jeunes



Tu as **entre 10 et 15 ans** (du CM2 à la 3e) et tu veux **t'impliquer dans la vie de ton village** ? Le CMJ est fait pour toi !

Les conseillers municipaux du CMJ défendent et mettent en place des **projets**, du **financement** jusqu'à la **réalisation**, en coopération avec les acteurs locaux. Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes Penchardais de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés de leurs pairs.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont élus pour 1 an lors d'élections se tenant sur la commune de Penchard. Le CMJ sera ouvert à **6 jeunes élus** ainsi que 6 suppléants.

Pour avoir plus d'informations, rendez-vous au **stand du CMJ lors du Forum des associations du samedi 2 septembre**. La profession de foi qui engage chaque jeune candidat, le déroulement des élections, l'organisation des conseils municipaux à venir, le rôle des conseillers municipaux des jeunes seront présentés ce jour-là. **Les élections auront lieu le samedi 7 octobre !**



Rentrée scolaire 2023-2024

Durant le conseil d'école du mardi 13 juin 2023, M. Desessard (directeur de l'école de Penchard) a annoncé les effectifs suivants pour la rentrée 2023-2024 (131 élèves) :

- Petite section : 23 élèves
- Moyenne section : 19 élèves
- Grande section : 11 élèves
- CP : 16 élèves
- CE1 : 19 élèves
- CE2 : 10 élèves
- CM1 : 22 élèves
- CM2 : 11 élèves

La commission carte scolaire du 25 mai a décidé de lever la fermeture de classe : il y aura 6 classes à la rentrée. Mme HENRY, Madame LECLERCQ et Monsieur SCHNEIDER quittent l'école. De nouveaux enseignants seront donc présents pour la rentrée prochaine.

La répartition ci-dessous est prévue, toutefois, elle peut être revue s'il y avait de nouvelles inscriptions durant les grandes vacances :

8 PS et 19 MS soit 27 élèves.

14 CE1 et 4 CE2 soit 18 élèves.

15 PS et 11 GS soit 26 élèves.

22 élèves de CM1.

16 CP et 5 CE1 soit 21 élèves.

6 CE2 et 11 CM2 soit 17 élèves.

Les listes seront affichées durant la dernière semaine d'école, en y occultant le nom de famille. Les listes de fournitures seront également données aux élèves avant les grandes vacances. La rentrée aura lieu le **lundi 4 septembre 2023** : bonnes vacances à tous !

La chasse au trésor de printemps du CMJ

Après de nombreuses heures de travail et de préparation, les élus du Conseil municipal des jeunes ont proposé, dimanche 14 mai à 14h30, la chasse au trésor de printemps dans le bois de Penchard. Quatre équipes, menées par les élus du CMJ, se sont enfoncées dans les bois afin de résoudre toutes sortes d'énigmes pour finalement reconstituer un mot en relation avec le printemps.

A l'issue de l'évènement, tous les enfants victorieux se sont vus remettre des cadeaux par M. le Maire puis s'en est suivie une dégustation de bonbons et viennoiseries de la boulangerie de Penchard pour toutes les personnes présentes.

Un grand bravo aux membres du CMJ pour leur travail, depuis des semaines, pour l'organisation de cet évènement réussi et merci à tous les enfants qui ont joué le jeu !



PENCHARDAIS VIGILANTS

Groupe de communication privé



Penchard lance “Penchardais Vigilants”

La commune de Penchard propose à ses habitants, de rejoindre un groupe privé sur l'application mobile "Telegram", en vue de mettre en relation les habitants afin de pouvoir communiquer rapidement et efficacement, pour partager un incident/événement qui surviendrait au sein de la commune et qui nécessite la vigilance de tous. (Cambriolage, rôdeurs qui sonnent aux portes, agression, etc.)

L'application "Telegram" est réputée sécurisée et permet, contrairement à d'autres applications similaires, aux utilisateurs qui le souhaitent, de ne partager aucune informations personnelles comme le numéro de téléphone ou encore l'email.

Ce groupe est restreint aux seuls habitants de la commune de Penchard. L'identité des membres du groupe est vérifiée et l'inscription est soumise à acceptation de l'équipe d'administrateur du groupe (géré par l'équipe communale).

Comment s'inscrire au groupe pour pouvoir recevoir et envoyer des alertes ?

1. Téléchargez l'application GRATUITE “Telegram” sur votre smartphone, tablette ou ordinateur. Cette première étape d'installation est primordiale afin de pouvoir vous retrouver et vous ajouter ensuite dans le groupe privé.
2. Inscrivez-vous sur le site Internet de la commune. Rendez-vous sur la page : <https://www.penchard.fr/penchardais-vigilants> ou suivez cette navigation :
 MENU > Mon village > Sécurité > Penchardais Vigilants

Besoin d'aide ou d'assistance ?

L'équipe communale reste à votre disposition pour vous aider à installer, paramétrer et utiliser le groupe privé. Si vous rencontrez des difficultés ou que vous souhaitez être assisté pour utiliser ce groupe privé, n'hésitez pas à contacter la mairie (01 64 34 10 86 ou mairie@penchard.fr). Un rendez-vous d'assistance sera fixé avec vous, à votre domicile ou en mairie selon votre choix, pour faire le nécessaire sur vos appareils.

Qu'est-ce que l'application Telegram ?

L'application “Telegram” est une application de messagerie très simple et très similaire à l'application plus connue “WhatsApp”. Elle permet ainsi à ses utilisateurs d'envoyer et recevoir des messages.



ASSOCIATIONS



Après le carnaval où tous les enfants ont pu apprécier passer une journée déguisée à l'école et se rassembler autour d'un goûter (financé par ALORS), la fête du printemps a marqué le début des beaux jours. Les enfants de la maternelle au CM2 avaient réalisé des semis en classe, choyés par les enseignants jusqu'à la veille des vacances de Pâques où ils ont été mis en vente aux parents. Ces derniers ont joué le jeu d'acheter les plants de tomates, courgettes, poivrons et autres de l'école, ce qui a permis à l'association de récolter plus de 400€. Cette fête du printemps et le concours de "Vélo fleuri" ont aussi été l'occasion de récompenser les 3 vélos les mieux décorés avec des chèques cadeau Decathlon.



Nous avons ensuite poursuivi nos actions en organisant la fameuse Brocante du premier dimanche de Juin. Le soleil qui nous a accompagné a permis à tous les exposants et visiteurs de passer une belle journée. Les enfants en ont aussi profité avec le château gonflable et des balades à poney. Malgré de gros problèmes de friteuses qui ont impacté nos ventes à la buvette, nous avons gagné 600€ avec cette journée.



Le 18 juin, c'est le salon des VDI (en collaboration avec "La pétanque Penchardoise") qui permis à nos entrepreneurs penchardais de se faire connaître et de présenter leurs produits. L'association ALORS a récupéré les 100€ de bénéfices de la journée.



Enfin le spectacle de fin d'année et la kermesse marquent cette fin d'année pour nous tous. Merci aux enfants et aux enseignants d'avoir offert aux parents un spectacle si travaillé avec pièces de théâtre, décorations réalisées par les enfants... La kermesse qui a suivi l'après-midi a été un moment de convivialité magique. Chamboule tout, course en sac, tir à la corde, et bien d'autres jeux encore ont permis à tous les enfants de se retrouver pour un moment festif, et un peu arrosé. Et ce sont encore environ 500€ de gagnés.

Nous rappelons que tous ces événements, au-delà de moments mémorables offerts aux enfants, sont l'occasion de récolter des fonds pour financer la sortie de fin d'année. Actuellement, en effet, il n'est demandé une participation financière aux parents que de 5€. ALORS finance le reste de la sortie à hauteur de plus de 3000€, soit plus de 30€ par enfant.



En conclusion le bilan de cette année est mitigé pour l'association. Beaucoup de temps et d'investissement sont supportés par trop peu de parents qui se fatiguent et se posent clairement la question du sens de leur bénévolat. Des réflexions sont en cours sur le sort de l'association pour l'année 2023-2024. Le nombre de membres du bureau de l'association doit doubler, et les parents doivent devenir plus actifs en donnant régulièrement quelques heures à l'association pour que celle-ci continue à vivre. Une assemblée générale se tiendra en début d'année pour élire le nouveau bureau de l'association et définir comment seront désormais utilisés les fonds récoltés. Nous invitons tous les parents d'élèves à venir y assister.

L'association est fière d'œuvrer pour construire les souvenirs d'enfance de nos enfants. Nous espérons sincèrement que cela pourra se poursuivre.

Bel été à tous, et à la rentrée.

Les membres du bureau d'ALORS

Forum des associations 2023

Le forum des associations 2023 se tiendra le **samedi 2 septembre** de **14h à 17h**. Cet opus aura lieu sur une demi-journée pour concentrer les visites et rendre le forum plus vivant que les années précédentes, lorsque celui-ci se tenait sur la journée entière. Cela permet également de libérer du temps aux associations qui ont souvent besoin d'être représentées sur plusieurs forums se tenant à la même date sur différentes communes.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

À PENCHARD



BUVETTE & SNACK SUR PLACE

DÉMONSTRATIONS

RDV AU TERRAIN DE SPORTS DE PENCHARD

DE 14H À 17H

ASTP

Le tennis Club de Penchard se renouvelle

Après 2 années difficiles (CoVID, & Confinement) l'ASTP fait peau neuve :

- Nouveau Bureau : Nathalie, Olivier, Ophélie et Isabelle.
- Nouveau service de réservation en ligne : "adieux" clés et badges.
- Nouveaux filets et un bon coup de propre fait par toute l'équipe.

Lors de la journée porte ouverte du 4 juin nous avons eu, une vingtaine d'adhésions (*grâce au temps et surtout à l'impact Roland Garros*).

Nous avons mis en place un tarif attractif à 15€ valable de maintenant à septembre 2023, pour se remettre en jambes pour certains, et découvrir pour les autres.

Les abonnements seront ensuite de septembre à septembre de chaque année.

Durant cette nouvelle année qui s'annonce, des cours collectifs pourront être proposés aux jeunes et moins jeunes (*dispensés par un professeur de FFT*). Les créneaux seront à déterminer.

L'objectif du club : que les adhérents puissent se connaître, échanger, s'inviter à jouer ensemble, et pourquoi pas organiser un tournoi.

Nous solliciterons les adhérents, sur la possibilité d'adhérer à la ligue F.F.T à partir de la saison 2024 pour voir si cela peut être envisagé.

A très vite sur les cours.

TENNISMENT VOTRE 🙌🎾

Pour un adulte seul : 30 €

Pour un couple : 50 €

Famille (4 personnes) : 80 €

RETOUR EN IMAGES



7 mai

Fleurissement de la place de la Mairie



15 mai

Réhabilitation entrée du village rue de Chambry suite à accident.



8 mai

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



9 avril

Chasse aux oeufs de Pâques dans le bois de Penchard.



14 mai

Chasse au trésor de Printemps organisé par le Conseil Municipal des Jeunes

Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants s'effectue gratuitement, **sur rendez-vous** sur penchard.fr/encombrants ou rendez-vous directement en mairie pendant les heures d'ouverture.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

LE COIN DES PENCHARDAIS

Douceur du temps
Bonheur d'un instant,
Tu voles, me poursuis
Et m'attends...

Auras-tu le temps
De m'appivoiser ?
Aurais-je le temps
De savoir t'aimer ?

Marcelline DELAMARRE
Habitante et native de Penchard

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Votre inscription à l'opération tranquillité vacances doit être effectuée **au plus tard 3 jours** avant votre départ.

NOUVEAU : cette démarche est désormais dématérialisée !

Pour vous inscrire, il existe 2 solutions :

- **En ligne**
Vous pouvez effectuer la démarche depuis le site masecurite.interieur.gouv.fr rubrique "Démarches en ligne", ou depuis le site service-public.fr en tapant "OTV" depuis le moteur de recherche
- **Sur place, au commissariat**
Vous devrez apporter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile

Commissariat de police de Meaux
46 avenue Salvador-Allende
77100 MEAUX
Tél : 01 60 23 32 17

Une fois la démarche réalisée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.
Bonnes vacances !

Majorité municipale

A l'occasion du vote du budget 2023, a été abordée la question de l'augmentation des impôts locaux. A Penchard, depuis plusieurs années, le choix avait été de ne pas augmenter les impôts. L'année dernière encore, on avait décidé, compte tenu du contexte, de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Cette décision politique se confronte à une réalité financière que personne n'avait pu anticiper et dont la commune n'a pas été épargnée. L'inflation touche au même titre que les foyers des particuliers, notre commune qui n'est pas protégée sur les coûts de l'énergie. Les prestations et autres matériaux ont également vu leurs prix augmenter de manière assez significative tandis que les recettes de la commune n'ont, quant à elles, pas augmenté corrélativement et suffisamment pour absorber ces évolutions à la hausse.

Il apparaît en outre que le montant des dotations, principale ressource de notre budget, est lié aux impôts prélevés par les communes. En effet, l'Etat estime que si une commune n'augmente pas ses impôts, c'est qu'elle n'a pas de besoin particulier. En conséquence, en l'absence d'augmentation d'impôts, il limite, voire diminue les dotations versées. Cette année, on a d'ailleurs pu constater que notre dotation globale de fonctionnement avait peu augmenté par rapport à d'autres communes voisines qui avaient fait le choix d'augmenter régulièrement leurs taux d'imposition. Certaines communes ont même vu leurs dotations baisser.

Au vu de ce constat, il aurait été totalement irresponsable de décider de ne pas augmenter cette année encore les impôts. Cette augmentation se justifie d'autant plus que les charges de fonctionnement, et notamment celles liées aux dépenses d'énergie vont exploser et que des projets d'investissements d'envergure sont lancés pour le bien-être et le bien vivre des Penchardais.

Il est à préciser que les impôts de la commune sont directement redistribués à l'ensemble des Penchardais sous forme de services (école, centre de loisirs, etc.) ou encore pour le fonctionnement et l'entretien de la commune (espaces verts, bâtiments communaux, etc.), lesquels ont été sacrifiés durant de nombreuses années.

Force est de constater que nous devons entreprendre, désormais, un certain nombre de travaux pour l'entretien de nos bâtiments communaux trop peu entretenus jusqu'à présent. Nous avons entamé depuis notre arrivée un certain nombre de travaux que nous devons poursuivre et accélérer (ex : changement des ballons d'eau chaude des différents bâtiments communaux, réfection des allées du cimetière, création et réfection des trottoirs, sécurisation des rues, remplacement des portes et fenêtres des bâtiments communaux afin d'améliorer leurs performances énergétiques, peinture de la salle des fêtes, changement des réfrigérateurs, du four et du lave-linge de l'école, création de bornes à incendie, etc...)

C'est donc avec un certain courage politique et un sens aigu des responsabilités que nous avons décidé d'augmenter le taux des impôts locaux.

Nous avons toutefois limité cette augmentation afin de ne pas trop impacter les foyers penchardais dont le pouvoir d'achat est déjà sérieusement entamé. Alors que de nombreuses communes voisines ont augmenté leurs impôts avec des taux souvent à 2 chiffres, nous avons fait le choix de limiter cette augmentation à 5%. Cette augmentation permettra d'apporter une recette complémentaire de 20 000 € au budget communal.

Nous avons créé un simulateur qui vous permettra de calculer, dès à présent, le montant de votre future taxe foncière. Vous le retrouverez sur le site de la mairie.

Nos élus d'opposition ont adopté une position peu cohérente quant à cette augmentation des impôts.

En effet, alors que durant la commission finances, l'élue d'opposition présente n'a formulé aucune observation permettant d'exprimer l'opposition à ce projet de délibération qui a été validé par l'ensemble de la commission, lequel a considéré l'augmentation raisonnable : par la suite, elle s'est abstenue lors du vote de la délibération.

Par ailleurs, d'autres élus se sont opposés à l'augmentation des impôts mais ont voté le budget...

Ce n'est pas la première fois qu'on constate un manque de cohérence dans le positionnement des élus d'opposition qui prétendent vouloir participer aux projets menés par la municipalité, mais qui ne participent pas aux réunions organisées sur le sujet. Par ailleurs, lors de la campagne, ils souhaitaient mener des actions pour animer la vie du village mais ils sont très rarement présents aux manifestations organisées par la municipalité...

Géraldine DUPARAY

1^{ère} adjointe en charge des finances

Groupe de l'opposition

Liste Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort

Chères Penchardaises, chers Penchardais,

Les beaux et chauds jours d'été sont de retour. Nos enfants ainsi que les adultes attendent les grandes vacances avec impatience, marquant la fin de l'année scolaire. D'ailleurs, concernant la scolarité de nos enfants, nous souhaitons évoquer 2 points : Le collège Georges Sand à Crégy-lès-Meaux et le projet d'extension de l'école.

Au sujet du collège Georges Sand à Crégy-lès-Meaux, nous avons pu échanger au sein du conseil municipal sur les conditions dans lesquelles nos collégiens et leurs professeurs sont contraints de pratiquer leurs cours d'Education Physique et Sportive (EPS) depuis maintenant 3 années scolaires !

En effet, le Maire de Crégy-lès-Meaux, également Président du Syndicat Intercommunal (S.I.) du Collège, sensé pourvoir aux besoins d'équipements annexes et notamment sportifs du collège (gymnase, terrain de plein air...), refuse régulièrement l'accès au gymnase, et de manière absolue et permanente au nouveau stade synthétique, justifiant que ses équipements sont municipaux et non intercommunaux.

Des articles de presse ont relayé cette situation, et plusieurs pétitions en ligne ont été lancées par les représentants des parents d'élèves afin de demander au maire d'autoriser ces accès. Les élus de Penchard siégeant au sein du S.I. du collège ont tenté, jusqu'alors en vain, de faire entendre raison à M. CHOMONT. Dès lors, on est en droit de s'interroger sur la vocation et le périmètre de compétence de ce syndicat intercommunal, au titre duquel son président perçoit une indemnité.

Lors du conseil municipal du 24/05/2023, était soumis l'approbation de la convention de participation financière au S.I. du collège pour l'année scolaire 2022-2023. Nous nous sommes abstenus de voter « pour » afin de marquer symboliquement l'incohérence de cette situation, tout en veillant à ne pas bloquer la gestion administrative et financière de cet établissement. En consensus avec l'équipe majoritaire, nous avons convenu de la nécessité que le Maire de Penchard puisse interpellier le Président du S.I. du collège de Crégy-lès-Meaux, par courrier, adressé en copie aux élus concernés, au Président du Conseil Départemental et au Préfet de Seine-et-Marne. Dans l'attente d'un retour de cette mobilisation...

Nous voulions également vous parler du projet d'extension de l'école. C'est un projet commun très important pour notre village, dont la définition et la conception avec l'assistance à maîtrise d'œuvre avance très bien. Nous sommes ravis d'avoir été conviés à la commission projet école constituée avec les parents d'élèves et les enseignants. Nous remercions Hélène NOURRY d'avoir accepté d'y participer. Dans l'attente d'une programmation des différentes phases de la maîtrise d'ouvrage...

Enfin, constatant que notre positionnement minoritaire dans l'équipe municipale ne nous permet pas d'être au fait de toutes les informations, nous regrettons d'avoir appris, par publication Internet, Facebook et affichage, l'organisation d'une réunion publique ce 23 juin 2023 de lancement d'un groupe privé « Penchardais Vigilants » via l'appli réseau social « Telegram ».

Nous aurions pu, éventuellement, contribuer en amont à un travail de réflexion en commun, sur l'opportunité de cette idée ou autre proposition de dispositif de « Participation Citoyenne », permettant de faciliter le signalement d'incidents, comportements suspects, ou témoignage de faits répréhensibles, et améliorer l'efficacité des interventions des forces de sécurité pour lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité.

Vous souhaitant de belles et paisibles vacances estivales.

Camille, Stéphane et Hélène

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

SORTIES & AGENDA



MEaux LES BAINS

du 8 juillet au 27 août

Activités tout au long de l'été (aux jardins des Trinitaires et Meaux plage)

Infos sur ville-meaux.fr
section Sorties et événements
01 83 69 01 60



FÊTE NATIONALE

Jeudi 13 juillet

Dès 19h à l'hôtel de Ville

21h30 : distribution des lampions devant la Poste

22h15 : spectacle sur l'eau au jardin des Trinitaires, puis feu d'artifice à 23h15

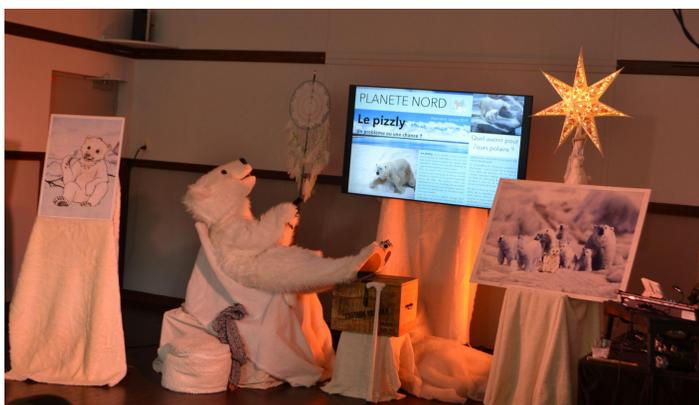


Je m'inscris

PENCHARD FÊTE LE 14 JUILLET

Dès 12h au champ de foire, cérémonie des nouveaux arrivants, puis **barbecue républicain** !
De 14h à 15h, les enfants pourront participer à un **atelier créatif** organisé par le CMJ.
Et dès 15h, participez aux premières **Olympiades penchardaises** !

LOISIRS



Les enfants ont été invités chez Aiyanna, une ourse polaire qui après 25 années d'une vie bien remplie sur la banquise a décidé de parcourir la France pour témoigner de l'impact direct de nos modes de vie sur l'Arctique.

L'ourse a évoqué ses souvenirs d'une enfance insouciante et heureuse pendant les "phoques glorieuses", une époque où la nourriture était abondante. Son récit a été ponctué par des images réelles d'ours polaires et de l'Arctique, par des dessins animés, de la musique et des chansons...

Ce fut l'occasion d'évoquer le **réchauffement climatique** et ses conséquences.

Retour sur le spectacle *Papouk le Pizzly*

La médiathèque de Penchard a proposé le 27 juin 2023, dans le cadre du réseau des médiathèques du pays de Meaux, un **spectacle** intitulé *Papouk le Pizzly, un ours polaire pas comme les autres*.

Cette animation pédagogique, organisée par l'association de protection des espèces menacées (AVES), a tenu en haleine quelques **70 élèves du CP au CM2**.



Votre bibliothèque est ouverte tous les **mercredi** et **vendredi** de **16h30 à 19h**, ainsi que le premier **samedi** de chaque mois de **10h à 12h**, même pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à venir à la rencontre des **bénévoles** qui s'occupent de la bibliothèque et qui se feront un plaisir de vous **recevoir** et vous **conseiller**. L'inscription et la réservation de livres sont **gratuites**.

Un grand succès pour l'opération "Prêt à partir"

Le "Prêt à partir" est une opération estivale qui a permis de proposer **4 documents jeunesse** (un roman, une BD, un manga et un documentaire) dans un sac en tissu recyclé estampillé du nom du réseau des médiathèques.

La particularité de ce prêt surprise est que le lecteur ou la lectrice ignorait ce qu'il y avait dans les sacs.

15 sacs "prêt à partir" ont été préparés par les bénévoles de la bibliothèque de Penchard et, dès le premier jour, 14 d'entre eux ont été empruntés par des jeunes lecteurs et lectrices.

Un **grand succès pour cette opération** qui sera renouvelée pour les fêtes de fin d'année.



Poèmes tout en vert, un magnifique recueil à paraître sur le thème de l'écologie

De septembre 2022 à juin 2023, **15 enfants et adolescents de Penchard** ont participé à des **ateliers culturels** pour écrire des poèmes et réaliser leurs illustrations compilés dans un magnifique recueil.

Poèmes tout en vert est bien plus qu'un simple recueil. C'est un témoignage vivant de **l'imagination** fertile des enfants et de leur engagement en faveur de **l'écologie**. Chaque poème et chaque illustration reflètent leur profonde sensibilité envers notre environnement et leur désir de préserver la beauté fragile de notre planète.

Les ateliers ont été conçus de manière **interactive** et **créative**, permettant aux enfants de développer leur sens **poétique** et **artistique** tout au long du processus de création de l'ouvrage.

Les jeunes artistes qui ont donné vie à ce recueil vous invitent à le découvrir lors d'une animation qui se déroulera **à la salle des fêtes le vendredi 22 septembre à 20h30**. Cette manifestation sera l'occasion de remettre, à nos poètes en herbe, le recueil imprimé. Ils liront leurs poèmes et vous présenteront leurs illustrations. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses. Pour vous faire patienter, nous vous livrons un des poèmes et son illustration.

Le monde

Le monde est coloré
 Mais il est en danger
 Le monde est plein de clowns
 Mais il est un peu fou
 Le monde est très joli
 Il est un peu magique
 Le monde est vraiment grand
 C'est vraiment étonnant
 Le monde est tout doré
 Mais aussi pollué
 Le monde est plein de joie
 Mais il est un peu sale
 Le monde est vert et bleu
 Le monde est si joyeux
 Le monde est plein de fleurs
 Il fait battre mon cœur
 Le monde c'est mon monde
 Le monde est à tout le monde



Observe bien !

Quel bazar dans cette chambre !

Retrouve les 7 différences qui se sont glissées dans la deuxième image.



SALADE DE COURGETTES AU CITRON VERT

Une salade fraîcheur pour cet été, qui réunit la douceur de la courgette et l'acidité du citron vert

Portions : 4 personnes Préparation : 30 min. Temps de cuisson : 60 min.

INGRÉDIENTS



3
Courgettes



2
Citrons verts



2 c. à soupe
Huile d'olive



4
Petits oignons blancs
ou 1 grosse échalote



Sel & Poivre
Selon goût

PRÉPARATION

1. Laver les courgettes, les éplucher au couteau économe en laissant 1 mm de vert entre chaque peluche.
2. Les couper en rondelles fines (avec la mandoline), mettre les tranches de courgettes dans une passoire et les saler beaucoup pour les faire dégorger, pendant 10 mn.
3. Pendant ce temps, préparer la vinaigrette, sans rajouter de sel. Poivre, huile d'olive et jus de citrons verts, échalote ou oignons blancs coupés finement.
4. Rincer abondamment les courgettes à l'eau claire, les égoutter et les mettre dans la vinaigrette.
5. Mélanger et garder au frais jusqu'au moment de servir.

Bon
Appétit



MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :

9h-12h / 14h-18h

Vendredi :

9h-12h / 14h-16h

Samedi (permanence des élus) :

9h-12h

Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 19h, et le 1er **samedi** de
chaque mois de **10h à 12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père Bruno BELTRAMELLI

06 36 41 69 65

bbeltramelli@wanadoo.fr

PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour)

Pharmacie d'urgence (Nuit)

Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie ou le commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

DÉCÈS

BELONDO Jean-Pierre

décédé le 17 mai 2023

SOLAR Hadid

décédé le 30 mars 2023

SEIGNEUR René

décédé le 13 mars 2023

NAISSANCES

LIÈRE Romy

née le 31 mai 2023

MORSELLI Rafaël

né le 31 mai 2023

MOREL ROCHES Jules

né le 17 avril 2023

GABIN Axel

né le 19 décembre 2022

UNIONS

GONÇALVES FERREIRA Francisco &

MATOS Adeline De Jésus

mariés le 17 juin 2023

CORDANO Fabrice & SAINT JULIEN Jennifer

mariés le 10 juin 2023

AGENDA

PENCHARD FÊTE LE 14 JUILLET

Vendredi 14 juillet 2023

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre 2023

REMISE DES RECUEILS DE POÉSIE

Vendredi 22 septembre 2023

ÉLECTIONS DU CMJ

Samedi 7 octobre 2023

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 2 août 2023

Mercredi 30 août 2023

Mercredi 27 septembre 2023

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende

01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort

01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :

01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :

6-8 rue Saint-Fiacre

01 64 35 38 38

SOS Médecins : 3624

Enfants en danger : 119

Urgence sociale : 115

Urgence (EU) : 112

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr